Image not found or type unknown

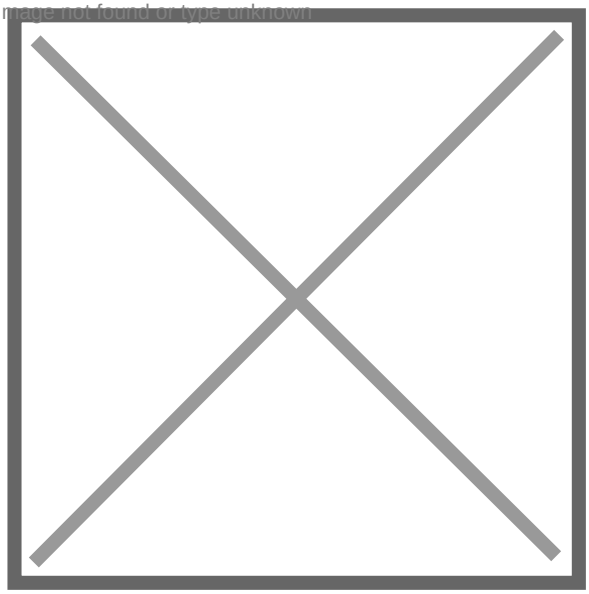

Couple divorcé et problème de vol sur le compte joint

Par **Jière**, le **04/12/2010** à **13:14**

Bonjour,

j'ai divorcé d'avec mon ex-femme il y a de cela presque un an.
Il nous reste en commun la maison dans laquelle nous habitions, et qui désormais est louée à des particuliers via une agence depuis Septembre 2008.
Le montant du loyer (versé sur le compte joint) ne couvre pas le crédit (prélevé sur le compte joint), et chaque mois il faut rajouter au bout.

Après son départ en Juin 2008, nous avions convenu que nous mettrions chacun la moitié du complément. Elle n'a versé la somme due que 9 ou 10 fois sur les 2 années passées.
Elle voulait une cheminée pour la maison, et une terrasse que j'ai entièrement financées seul, moyennant quoi elle récupérait le prêt de l'adoucisseur d'eau (28,90€/mois), et ce prêt traine toujours sur le compte joint également.

Maintenant, elle se met à prendre de l'argent du compte joint entre le moment où l'agence immobilière verse le loyer, et le moment où le crédit de la maison est prélevé.

Ais-je un moyen légal de l'obliger à rendre cet argent ? Et comment l'empêcher de renouveler ça ?

Pour information, je pourrai mettre en vente la maison à partir de Février.

Merci de votre aide, je ne sais plus quoi faire. Je me bouffe la santé à essayer de rattraper ces prélèvements sauvages, et dernièrement ma boîte a coulé et je suis sans emploi depuis plus d'un mois.

Par **mimi493**, le **04/12/2010** à **14:06**

Il n'y a pas de vol puisque le compte est joint

Par **Jière**, le **06/12/2010** à **11:26**

C'était plus une façon de parler pour caractériser le coté légèrement frauduleux de l'action.

Mais sinon, un moyen de l'empêcher de continuer à se servir ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés